



**Pôle Animation, Jeunesse,  
Sports et Vie Associative**

**COMMISSION DES SPORTS ET JEUNESSE**  
**Compte-rendu de la réunion du mardi 11 Juin 2019 A 17 heures**  
**Salle de réunion 47 – 144, route de Thionville**

**ORDRE DU JOUR**

1. Metz Plage 2019.
2. Saison sportive 2018-2019 : Accompagnement des clubs par la Ville.
3. Aides au démarrage des associations sportives pour la saison 2019-2020.
4. Moselle Open 2019.
5. Soutien à la manifestation Etudiant dans ma ville 11<sup>ème</sup> édition.
6. Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.
7. Soutien à la mise en œuvre de projets d'éducation populaire.
8. AFEV : création d'un Tiers-Lieu et renforcement de l'accompagnement éducatif dans les QPV.

- 
- **Etaient présents, sous la présidence de** : Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire

Assistaient également à la Commission :

- Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Déléguée
- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Violette KONNE, Chef du Service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
- Madame Martine GAULARD, Chef de Service Développement des Pratiques Sportives
- Monsieur Alexis BESSE, Service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
- Madame Patricia STRECKER D'AMANT, Service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
- Monsieur Sébastien REICHARDT, Service Développement des Pratiques Sportives

**Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Adjoint au Maire
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée
- 

La séance s'ouvre à 17 heures avec la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente commission. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

**1<sup>er</sup> point : Metz Plage 2019.**

Événement emblématique de l'été messin, la 12<sup>ème</sup> édition de Metz Plage investira à nouveau le plan d'eau du 20 juillet au 15 août pour accueillir les plagistes toujours gratuitement de 11h à 20h tous les jours.

La scénographie de l'opération a très légèrement évolué mais proposera toujours aux visiteurs un bassin de baignade 225 m<sup>2</sup> ainsi qu'une plateforme aqua-ludique qui font chaque année le bonheur des petits et des grands.

Les animations récurrentes qui sont attendues à chaque édition seront à nouveau présentes comme le beach soccer, le beach volley, le badminton, le basket, les trampolines ou encore la structure gonflable alors que la plage accueillera les visiteurs dès l'entrée du site.

Une quarantaine d'associations se sont cette année encore mobilisées dans le cadre de l'appel à projets lancé par la ville pour assurer une animation du site variée et riche donnant aux plagistes la possibilité de découvrir une multitude d'activités sportives, ludiques et culturelles.

Des temps forts (soirées disco, spectacles, soirée cinéma en plein air ...) viendront enrichir l'animation du site tout au long de cette 12<sup>ème</sup> édition. L'association Raid Aventure en lien avec le CMSEA proposera également pour la première fois une action de proximité entre les plagistes et les forces de l'ordre au travers d'activités ludiques.

Événement éco-responsable Metz Plage est toujours engagée dans une logique de développement durable et a obtenu une nouvelle fois le label "Développement durable, le sport s'engage" qui viendra couronner les démarches déjà entreprises par la ville à Metz Plage portant sur les actions pour favoriser les transports doux, l'Eco-attitude, la mise en place du tri des déchets sur le site.

A l'instar des années précédentes, de nombreux services municipaux se mobilisent pour faire de cette opération l'événement phare de l'été et offrir à tous les messins un lieu de détente dépaysant et convivial.

Le règlement relatif au fonctionnement du site de Metz Plage est par ailleurs joint en annexe au présent rapport et soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes) et la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) interviendront cette année encore pour le montage et le démontage de l'opération.

Depuis la création de Metz Plage, la consommation de tabac est interdite sur le site. Pour conforter cette volonté, la ville a sollicité et obtenu auprès de la Ligue contre le cancer, le label "Plage sans tabac". La convention entre la ville et le Comité de Moselle de la Ligue contre le cancer sera renouvelée cette année pour une durée de cinq ans.

Enfin, Urbis Park poursuit son partenariat avec la ville en proposant aux visiteurs qui fréquentent Metz Plage, un forfait parking à 2 € quelle que soit la durée journalière du stationnement dans le parking République.

En ce qui concerne la buvette et petite restauration, les droits de place sont fixés à 1 000 € et à 600 € pour la restauration sucrée (crêpes, churros, friandises et granitas ...).

Compte tenu du contexte économique et des nombreuses opérations d'animation, il est de plus en plus difficile de mobiliser les partenaires et pour la deuxième année les partenariats ont diminué. Les nouveaux partenariats qui ont été conclus cette année ne permettent pas de maintenir le niveau précédemment atteint.

La charge nette pour la Ville est de 312 750 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter les dons représentant un montant de 24 750 € s'agissant des apports financiers auxquels s'ajoutent des prestations valorisées à hauteur de 216 905 €. En conséquence la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY*

## **2<sup>ème</sup> point : Saison sportive 2018-2019 : Accompagnement des clubs par la Ville.**

### **Soutien exceptionnel pour le parcours réalisé par les associations sportives sur le plan national ou international**

Dans le cadre du soutien financier que la Ville de Metz apporte aux associations qui se sont illustrées sur le plan national ou international grâce à la qualité de leurs résultats sportifs et en complément de la subvention initialement attribuée au titre du fonctionnement des clubs pour la saison sportive 2018/2019, il est proposé d'accorder les subventions suivantes pour un montant total de **182 600 €** :

- 120 000 € à Metz Handball pour la participation de son équipe A féminine au Final 4 de la Ligue des Champions. Aussi appelée C1, la Ligue des Champions est la compétition européenne de référence au cours de laquelle s'affrontent les meilleures équipes et chaque année, les champions nationaux en titre ont le privilège d'y participer. Organisée par la Fédération Européenne de Handball, cette compétition est annuelle et se compose de plusieurs tours de qualification avant d'entrer dans le tour principal et les phases finales. Metz Handball est le premier club de handball féminin français à être qualifié pour participer au carré final de la C1. Les Messines terminent à la quatrième place en s'inclinant d'un but (30-31) face aux Norvégiennes de Vipera Kristiansand. Il est également proposé d'accorder 10 000 € pour le titre de Champion de France 2018-2019 et 10 000 € pour avoir remporté la Coupe de France 2019 obtenu par l'équipe A féminine. Ces performances

portent le palmarès des Dragonnes à 9 victoires en Coupe de France, 8 en Coupe de la Ligue et 23 en Championnat de France (140 000 €).

- 30 000 € à Metz Tennis de Table pour la participation de l'équipe PRO A Dames à la Ligue des Champions. Dans la plus prestigieuse des compétitions continentales, les messines ont été éliminées en quart de finale à Linz. Après avoir été battues 3-2 au complexe Saint-Symphorien, les Messines se sont inclinées sur le même score au retour en Autriche. (30 000 €).
- 5 000 € à Metz Triathlon pour l'obtention de nombreux titres à l'occasion des Championnats de France en Duathlon 2019 (Triplé messin en Elite avec un titre de Champion de France, Vice-Champion de France et une 3<sup>ème</sup> place). Il est proposé d'accorder 3 000 € pour soutenir la participation du club aux Championnats du Monde Elite de Duathlon le 27 avril dernier à Pontevedra en Espagne et qui a permis au messin Benjamin CHOQUERT de décrocher son 1er titre mondial devant son équipier Yohan LEBERRE qui se classera 5ème de la compétition. Il est également proposé d'octroyer 3 000 € à Metz Triathlon pour sa participation à la Coupe d'Europe des Clubs en Triathlon le 25 avril 2019 à Quarteira au Portugal (11 000 €).
- 800 € à l'Ecole Française des Echecs de Metz pour soutenir la participation de Clément KUHN, Champion de France 2019, aux Championnats d'Europe Pupilles dans la catégorie U 12 M à Bratislava en Slovaquie du 01 au 11 août 2019.
- 800 € au Club d'Echecs Metz Fischer pour soutenir la participation de Manon SCHIPPKE, Vice-championne de France 2019, Aux Championnats d'Europe Pupillettes dans la catégorie U 12 F à Bratislava en Slovaquie du 01 au 11 août 2019.

### **Financement de l'évènementiel sportif**

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de **9 000 €**.

Parmi ces manifestations, sont prévues

- |  |         |
|--|---------|
| - Association Famille Lorraine de Metz-Borny<br>(27ème édition de la Marche Metz Illuminée qui se déroulera le 7 décembre 2019). | 1 000 € |
| - Ecole Française des Echecs de Metz<br>(Participation à l'organisation du Marathon des Echecs les 22 et 23 juin 2019).          | 500 €   |
| - Association Badminton Marly Metz Cuvry<br>(11 <sup>ème</sup> édition du Tribad organisée les 8, 9 et 10 juin 2019).            | 1 000 € |
| - Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle<br>(« Sentez-vous Sport » qui aura lieu les 28 et 29 septembre 2019).     | 5 000 € |
| - Metz Basket Club<br>(Tournoi international JUNIOR CUP des catégories U15 et U17 le 23 juin 2019).                              | 1 500 € |

### **Subventions de fonctionnement**

En complément des subventions attribuées au titre du fonctionnement des clubs sportifs pour la saison 2018/2019 lors des précédents Conseils Municipaux et après avoir examiné les demandes présentées par différentes associations, il est proposé au Conseil Municipal après avis de la

Commission des Sports, d'attribuer des subventions pour un montant total de **5 500 €**. Ces subventions sont accordées au bénéfice Amicale du Personnel Municipal Football Club pour soutenir la mise en place d'actions en partenariat avec le collègue Philippe de Vigneulles (3 000 €) et pour l'Union Lorraine de Plantières afin de l'accompagner dans son développement (2 500 €).

### **Subvention pour travaux**

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention de **10 000 €** à l'Association Auto Modèle le Graouilly pour la réalisation de travaux. Le club messin organise régulièrement depuis 1980 des compétitions sur les infrastructures situées boulevard Henri II, il reste un des clubs les plus actifs de la Ligue Grand Est (le club organise entre 3 et 5 compétitions régionales chaque année et envisage d'organiser une manche des Championnats de France en 2020), et a pour objectif de permettre aux amateurs, la découverte du modélisme sur voitures radiocommandées pratiqué en loisir ou en compétition. Suite à l'affaissement d'une zone de la piste, la pratique du modélisme n'est actuellement plus possible sur le site, c'est pourquoi le Club a déposé une demande d'aide financière à hauteur de 20 000 € pour la réfection partielle de la piste et la mise en place d'un plateau bitume.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Monsieur Jacques TRON*

### **3<sup>ème</sup> point : Aides au démarrage des associations sportives pour la saison 2019-2020.**

Depuis sept ans, la Ville de Metz met en place un système d'aide au démarrage de la saison sportive visant à permettre aux clubs bénéficiaires de faire face à des besoins de trésorerie importants au moment du lancement de la nouvelle saison liés notamment à leurs engagements dans différentes compétitions. Ce dispositif prévoit pour les associations participant aux divers championnats et/ou bénéficiant d'une subvention annuelle d'un montant minimum de 15 000 €, l'attribution d'une aide financière versée dès le mois de septembre. Le montant final de la subvention attribuée au titre de la saison sportive 2019-2020 sera déterminé après l'examen des demandes présentées par les associations sportives et validé par le Conseil Municipal en décembre 2019. Par la mise en place de cette initiative, la Ville marque ainsi sa volonté d'accompagner les clubs de manière concrète et efficace en opérant une meilleure répartition du versement des subventions qui permet aux associations sportives de conserver une situation financière plus saine en début de saison.

Il est proposé d'accorder au bénéfice des 24 associations sportives mentionnées ci-dessous, une aide au démarrage pour la saison sportive 2019-2020 représentant pour chaque club 20 % de la subvention annuelle de fonctionnement attribuée par la Ville en 2019. Le montant total des subventions versées s'élève à 260 500 € selon la répartition suivante :

#### **Sport élite**

- Metz Handball	79 600 €
- Metz Tennis de Table	21 800 €
- ASPTT Tennis	8 500 €
- Metz Triathlon	5 800 €
- Athlétisme Metz Métropole	16 600 €

#### **Sport de haut niveau**

- Club d'Echecs Metz Fischer	4 800 €
- Rugby Club de Metz	12 600 €

- Société des Régates Messines	7 500 €
- Renaissance Sportive de Magny	6 800 €
- AS Pouilly Metz Volley Ball	9 000 €
- Metz Basket Club	12 600 €
- Union Sainte Marie Metz Basket	12 600 €
- Sport de Glace	6 500 €
- Amicale du Personnel Municipal – Section Foot	7 000 €
- Société de Natation de Metz	7 100 €
- Kayak Club de Metz	3 300 €

### **Sport amateur**

- ASPTT Metz Omnisport	15 000 €
(au titre des frais de fonctionnement du Complexe des Hauts Peupliers)	
- AS Grange-aux-Bois	1 500 €
- Entente Sportive Messine	2 500 €
- Union Lorraine de Plantières	1 800 €
- Club Omnisport de Bellecroix	2 700 €
- Football Club de Metz Devant les Ponts	2 700 €
- Centre d'Animation Sociale Sportive et d'insertion Solidaire – Section ESAP	6 600 €
- Metz Hockey Club	5 600 €

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Madame Marie RIBLET*

### **4<sup>ème</sup> point : Moselle Open 2019**

Premier événement sportif du Quart Nord Est et de la Grande Région, le Moselle Open, bien qu'implanté dans l'une des plus petites villes du circuit, s'affirme comme l'un des tournois ATP 250 le plus qualificatif et novateur du tour. Il se situe dans le premier tiers en terme de qualité du plateau sportif et enregistre une très forte densité de joueurs présents dans le top 30.

Le Moselle Open 2019 se déroulera du 16 au 22 septembre aux Arènes de Metz. Le palais omnisports sera à nouveau métamorphosé pour offrir un cadre optimal à cette édition 2019 du tournoi. Des aménagements importants seront réalisés et des structures temporaires mises en place pour accueillir notamment une partie du village et de l'accueil.

Il est proposé que la ville de Metz, partenaire de l'événement depuis sa création, poursuive ce partenariat dans le cadre de l'aide logistique qu'elle apporte à l'opération. La ville prend notamment en charge les coûts de location des Arènes pendant 9 jours et participe à l'opération à hauteur de 25 000 €. Elle met également à disposition des organisateurs les salles annexes, libres de tout agrès de gymnastique. La ville assure par ailleurs le montage et le démontage des courts de tennis. Elle accompagne également les organisateurs sur le plan de la communication en mettant à disposition des espaces, en relayant l'information dans les supports municipaux et sur l'ensemble des outils de communication dont elle dispose.

L'effort financier global consenti par la Ville de Metz sur l'opération s'élève à près de 126 000 € (25 000 € de participation financière, 10 000 € de communication et un total de 91 000 € de prestations en nature).

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Madame Marie RIBLET*

### **5<sup>ème</sup> point : Soutien à la manifestation Etudiant dans ma ville 11<sup>ème</sup> édition**

La Ville de Metz reconduit pour la 11<sup>ème</sup> édition l'opération Etudiant Dans Ma Ville du samedi 21 au dimanche 29 septembre 2019, en partenariat avec les associations étudiantes messines, la Région Grand-Est, Metz Métropole, et l'Université de Lorraine. Au fil des ans, cette manifestation est devenue le rendez-vous incontournable de la rentrée. Elle répond à la volonté de la Ville de Metz de favoriser l'ancrage territorial de tous les nouveaux étudiants et de créer des temps de rencontre avec les messins. Etudiant dans Ma Ville est aussi l'occasion de permettre aux jeunes d'être acteurs de leur territoire.

Chaque année, une série de manifestations culturelles, sportives et festives permettent aux étudiants de découvrir divers lieux (Hôtel de Ville, campus universitaires, établissements culturels...). Si en 2018, 45 événements ont été organisés dans 29 lieux différents (12 nouveaux lieux investis), avec 71 partenaires, l'édition 2019 sera l'occasion d'investir encore de nouveaux espaces : L'Agora de Metz-Nord/Patrotte avec un concert organisée par l'association Fragment, le jardin étudiant du Campus Saulcy avec l'inauguration d'une spirale médicinale en partenariat avec l'association Uni'Vert, une visite proposée des 11 structures de la ville de Metz en partenariat le réseau LoRA – Lorraine Réseau d'Art contemporain ...

En plus de favoriser l'appropriation de la ville par les étudiants dès la rentrée universitaire, Etudiant Dans Ma Ville donne également l'occasion aux associations étudiantes d'être actrices de leur territoire. La manifestation est, en effet, co-construite avec les associations étudiantes et avec les structures partenaires de la vie étudiante (institutionnelles, culturelles, solidaires ou sportives) mobilisées depuis plusieurs mois autour de la programmation de l'évènement.

Parmi les nouvelles associations et partenaires qui rejoignent l'équipe d'organisation, on peut citer : l'association Passages pour une exposition photographiques en lien avec le CROUS, l'association étudiante Uni'Vert, le salon de thé Manga-T ...

Contrairement aux années précédentes les festivités débiteront avec le village associatif de l'engagement samedi 21 septembre afin de profiter de ce temps fort pour promouvoir toutes les activités proposées la semaine suivante. Un Escape Game grandeur nature de découverte de la cité sera organisé avec pour objectif de retrouver les clés de la Ville. Au programme également : le défilé des étudiants à travers les rues du centre-ville, une auberge espagnole, des activités et animations permettant la découverte des associations étudiantes et des partenaires de la vie étudiante, et une animation continue de Radio Campus Lorraine.

Chaque jour des micro-événements se tiendront dans les différents campus, notamment l'animation des Restaurants Universitaires en lien avec le CROUS. Côté sport, les étudiants seront invités à découvrir les clubs locaux, Metz étant cette année une des 5 villes françaises retenues pour organiser la manifestation « Sentez-Vous Sport » proposée par le CDOS au Complexe Sportif Saint-Symphorien. Le Club Metz Technopole organisera ses traditionnels Jeux de Metz Technopole, rencontres sportives et After-Work entre les salariés des entreprises et les Grandes Ecoles. Sur le plan culturel, les étudiants pourront accéder plus facilement à des spectacles et expositions. Le Centre Pompidou Metz ouvrira ses portes pour mettre en lumière deux expositions : Rebecca Horn "Théâtre des métamorphoses" et Opéra Monde". La quête d'un art total". Avec des visites guidées et

une performance dansée de l'Association artistique Étudiante Vendimorem. Une visite décalée des collections du Musée de la Cour d'Or Metz Métropole sera offerte par l'association du Théâtre Universitaire de Metz aux étudiants et aux messins. Par ailleurs, les étudiants pourront bénéficier de réductions grâce au concours des commerçants du centre-ville.

Enfin, une grande soirée musicale se tiendra le samedi 28 septembre à la BAM avec un concert programmé par l'association Diffu'Son.

Le budget prévisionnel de cet évènement s'élève à 39 550 €. Douze associations ont souhaité s'associer à Etudiant Dans Ma Ville en proposant un projet spécifique et à ce titre la Ville a décidé de soutenir leurs initiatives pour un montant de 18 850 €. La Région Grand-Est et Metz Métropole, partenaires historiques de la manifestation, ont été sollicitées pour une participation financière ; des conventions de partenariat seront passées avec les TAMM et l'Université de Lorraine.

Les subventions suivantes aux onze associations ci-dessous mentionnées en vue de l'organisation de la manifestation Etudiant dans ma Ville :

- CRI-BIJ .....	1 000,00 €
- Association Théâtre Universitaire de Metz.....	500,00 €
- Radio Campus Lorraine .....	1 250,00 €
- Club Metz Technopole.....	1 500,00 €
- Association Fondation Etudiante pour la Ville.....	300,00 €
- Diffu'Son .....	8 000,00 €
- Association Inter-Cultures Promotion (AICP) .....	2 000,00 €
- VENDIMOREM .....	300,00 €
- Aventuriers de la SaulcyEté .....	100,00 €
- Association Uni'Vert.....	400,00 €
- Association Lorraine E-Sport.....	500,00 €
- Association Bureau des Élèves Arts & Métiers.....	3 000,00 €

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Madame Nadia SEGHIR*

#### **6<sup>ème</sup> point : Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.**

Au titre de l'accompagnement à l'initiative et à l'engagement des jeunes, il est proposé de soutenir 5 projets lauréats messins du jury départemental 2019 du dispositif Projets Jeunes, pour un montant total de **5 000 €**.

#### **Tugce GUNGORMEZ – GTZ Alyans kulturel**

Psychologue clinicienne depuis peu, Tugce souhaite mettre en place, auprès d'associations touchant ces publics, des consultations interculturelles permettant d'améliorer la prise en charge des patients issus de cultures étrangères. Elle propose d'associer cette approche nouvelle à des techniques conventionnelles ainsi qu'à ses compétences acquises. Le coût total de l'action s'élève à 4 500 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

#### **Julien BRUNO – Extraordinaire escalier**

Porté par le Théâtre Universitaire de Metz, le festival Tumulte va connaître un profond changement sous l'impulsion de Julien et ses camarades. Ils ont en effet décidé d'ouvrir l'évènement à des troupes venues d'autres grandes villes de France, mais aussi de proposer une programmation plus accessible à un public élargi. Cette nouvelle édition doit donc permettre un redémarrage qui ambitionne de se



répéter tous les deux ans. Le coût de l'opération s'élève à 16 549 €. Il est proposé l'attribution d'une bourse pour un montant de 1 000 €.

**Léa PIVERT – Inspirations citoyennes**

Accompagnée de sa soeur et d'une amie, Léa a effectué un long voyage à travers le Panama, le Mexique et le Costa Rica. Elles y ont rencontré des entrepreneurs et acteurs associatifs innovants en termes de prise en compte des problématiques environnementales, sociales, et citoyennes. Les trois coéquipières proposent aujourd'hui d'organiser des événements et de construire des outils de restitution de leurs rencontres afin de promouvoir les initiatives sur notre territoire. Le coût de l'opération s'élève à 8 825 €. Il est proposé l'attribution d'une bourse pour un montant de 1 000 €.

**Manon DUVAL – DQLOT**

Au terme de sa formation aux Beaux-Arts de Metz, Manon a décidé de créer sa propre activité afin de demeurer fidèle à ses convictions. Elle propose donc de lancer une ligne de lingerie féminine écologique, éthique et artisanale. Sa démarche est citoyenne et artistique, les sous-vêtements étant notamment produits à partir de foulards récupérés, chaque pièce se voulant unique. Elle a pour objectif de promouvoir l'artisanat et les modes de consommation responsables. Le coût de l'opération s'élève à 5 000 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage pour un montant de 1 000 €.

**Florian TONNON – Time to dance**

Jeune réalisateur messin et co-créateur du collectif Nos Tribus, Florian souhaite produire un documentaire portant sur le monde du travail, et tentant plus précisément de développer la problématique suivante : comment concilier valeurs personnelles et travail ? L'idée lui est venue après avoir enregistré une série de podcast sur la thématique du travail, pour lesquels plusieurs témoignages exprimaient la difficulté d'accorder des convictions intimes avec son environnement professionnel. Le coût prévisionnel du projet s'élève à 20 000 €. Il est proposé l'attribution d'une bourse d'un montant de 1 000 €.

Les subventions suivantes aux associations mentionnées et au bénéfice des projets associés pour un total de 5 000 € :

- Théâtre Universitaire de Metz 1 000 €  
(Julien BRUNO – *Extraordinaire Escalier*)
- CRI-BIJ 2 000 €  
(dont Tugce GUNGORMEZ – *GTZ Alyans kulturel*) 1 000 €  
Manon DUVAL – *DQLOT* 1 000 €)
- Association Scouts et Guides de France 1 000 €  
(Léa PIVERT- *Inspirations citoyennes*)
- Association Les Courtisans 1 000 €  
(Florian TONNON – *Time to dance*)

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY*

**7<sup>ème</sup> point : Soutien à la mise en œuvre de projets d'éducation populaire.**

Le Cri-Bij (Centre de renseignement et d'information – Bureau d'information jeunesse) soutenu et accompagné par la Ville de Metz, organise la 4ème édition du festival CANAP', et propose le déploiement à titre expérimental d'un dispositif innovant, "la Boussole des Jeunes".

Les Energies Urbaines proposent quant à elles la 8e édition du festival Place à la Rue. Enfin, Zikamine reconduit son action à destination des jeunes publics dans le cadre du festival Zikametz. Aussi est-il proposé de soutenir l'ensemble de ces actions par l'attribution de subventions pour un montant total de **30 500 €**.

### **1. les Festivals Canap' #4**

Le samedi 5 octobre 2019, à l'Aérogare, l'association accompagnée par la Ville de Metz et l'ensemble des partenaires engagés à leurs côtés au titre du soutien à l'initiative et à l'engagement des jeunes en Moselle, proposera la 4e édition du Festival Canap', manifestation promouvant et encourageant l'action des jeunes sur le territoire. Les trois précédentes éditions ont connu un succès croissant avec la participation de 300 jeunes et partenaires jeunesse en 2016, 650 en 2017, et plus de 800 l'année dernière. Temps de valorisation des initiatives prises par les jeunes de Moselle en général et de Metz en particulier, espace d'ébullition de projets, cet évènement est réalisé par, pour et avec les jeunes. Ils prennent en effet une part importante dans la conception, la programmation et la mise en oeuvre de l'évènement.

Les objectifs de ce festival sont la promotion de nouvelles formes de solidarité et des projets de jeunes socialement innovants, d'améliorer et rendre positive l'image des jeunes, citoyens et acteurs de la société d'aujourd'hui et de demain. Outre le fait de permettre une rencontre et un échange entre jeunes porteurs de projets, cette manifestation vise à informer ces publics sur l'existence des dispositifs de soutien, d'accompagnement et de valorisation de leurs initiatives et engagements. Cette année, dans un nouveau cadre, le public pourra librement et gratuitement découvrir les animations présentant les projets originaux présentés par leurs jeunes porteurs. Rencontres, échanges et découvertes seront donc à l'honneur. De nombreux porteurs de projet désormais acteurs à part entière du territoire proposeront en outre leur témoignage. Les visiteurs pourront par ailleurs se restaurer et de désaltérer en goûtant les préparations de jeunes porteurs de projet. Enfin, la journée s'achèvera par un concert dont l'affiche sera exclusivement constituée d'artistes accompagnés par les partenaires au titre du soutien à l'initiative. Parallèlement, la Ville de Metz y accueillera le 3e et dernier jury Projets Jeunes de l'année.

Cette manifestation répond ainsi pleinement à la volonté de la Ville de Metz de soutenir, d'encourager et de promouvoir l'initiative, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes, de les rendre acteurs de leur territoire et de favoriser le rapprochement entre les jeunes et les partenaires associatifs et institutionnels. Le budget prévisionnel de cet évènement s'élève à 65 500 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 8 000 €.

### **Place à la Rue**

L'Association des Energies Urbaines organise la 8e édition du Festival promouvant les cultures urbaines et l'engagement associatif. Cette édition se déroulera le samedi 14 septembre au Royal, rue Gambetta. Les principaux objectifs de cette manifestation gratuite sont les suivants : encourager les nouvelles générations à s'engager dans l'action associative au service de l'intérêt général, promouvoir les qualités pédagogiques et sociales des cultures urbaines, valoriser les talents locaux et leur offrir la possibilité de pratiquer en compagnie d'artistes confirmés. Pour cela, le public pourra assister à des démonstrations de danses et sports urbains par des pratiquants locaux et artistes reconnus, à des concerts et créations chorégraphiques originales, ou encore prendre part à des masters class dispensés par des collectifs professionnels. A l'instar des éditions précédentes, les Energies Urbaines travaillent en lien avec des associations du territoire messins, mais également des villes de Quattropole afin d'entretenir la coopération transfrontalière dans les différentes disciplines visées. Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 25 000 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention d'un montant de 11 000 €.

### **Zikametz for kids**

La Ville de Metz reconduit son soutien au festival Zikametz For Kids de l'association Zikamine au titre du développement et de la promotion des cultures urbaines. Cette année encore, l'association propose une programmation spécifique à destination des jeunes publics, visant à la découverte des musiques actuelles et à l'initiation à leur pratique, notamment à travers des ateliers de Musique Assistée par Ordinateur (MAO). A cette occasion, Zikamine prendra notamment ses quartiers à l'Agora dans la semaine du 10 septembre, conformément à son souci de développer son action en lien avec les acteurs éducatifs du territoire, et de se rendre à la rencontre des publics.

Le coût total de l'action s'élève à 7 000 €. Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'association pour soutenir cette action.

## **2. L'action socioéducative**

**La Boussole des Jeunes** est un dispositif expérimental porté par la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie associative du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. Cette dernière a identifié le Cri-Bij comme porteur de l'action sur le territoire mosellan en général et messin en particulier. La Boussole des Jeunes est un service numérique destiné aux jeunes afin de mieux les informer dans les domaines de l'emploi, de la formation, du logement, de la santé, ainsi que sur tout autre thème important pour le territoire. Son ambition est de créer le lien entre les publics de 16 à 30 ans qui ont des demandes et les professionnels qui portent les réponses. Afin de leur garantir un accès fiable et sécurisé à l'information, au plus près de chez eux. En conséquence, la Boussole des Jeunes innove et modernise les services d'information à la Jeunesse, en combinant les outils numériques et le maillage humain d'une part, et en visant les publics les plus éloignés de l'information d'autre part.

L'expérimentation porte sur quatre années d'exercice. Le coût prévisionnel global de sa mise en oeuvre pour l'année 2019 s'élève à 183 800 €. Compte tenu de l'amélioration de la qualité du service déjà développé par l'association à Metz que prévoit cette action, il est proposé l'attribution d'une subvention de 10 000 € pour son déploiement.

Par ailleurs, dans le cadre de **l'Animation Estivale 2019**, par décision du Conseil Municipal du 29 mai 2019 :

- une subvention d'un montant de 4 250 € a été attribuée à l'association "Hockey Club de Metz". Il convient de remplacer l'identité de cette association par sa juste dénomination : "Metz Hockey Club".

- une subvention d'un montant de 820 € a été attribuée à l'association "Rugby Club de Metz Métropole ". Il convient de remplacer l'identité de cette association par sa juste dénomination: "Rugby Club de Metz Moselle ".

Les subventions suivantes au titre de la mise en oeuvre des projets associés par les associations bénéficiaires et pour un montant total de **30 500 €** :

- CRI-BIJ 18 000 €

*Dont Canap #4 8 000 €*

*La Boussole des Jeunes 10 000 €*

- Association Energies Urbaines (*Place à la Rue*) 11 000 €

- Association Zikamine (*Zikametz for Kids*) 1 500 €

Le versement de la subvention pour l'Animation Estivale 2019 de 4 250 €, initialement attribuée à l'association Hockey Club de Metz, à l'association Metz Hockey Club.

Le versement de la subvention pour l'Animation Estivale 2019 de 820 €, initialement attribuée à l'association Rugby Club de Metz Métropole, à l'association Rugby Club de Metz Moselle.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY*

## **8<sup>ème</sup> point : AFEV : création d'un Tiers-Lieu et renforcement de l'accompagnement éducatif dans les QPV.**

Depuis l'installation de l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) à Metz en 2012, l'Association a développé une véritable dynamique dans le quartier de Metz- Nord/Patrotte en concentrant ses interventions sur ce territoire pour répondre aux besoins importants de la population. Cette stratégie a été une réelle force pour une implantation réussie de l'AFEV au travers des Accompagnements Individuels à domicile (111 enfants accompagnés en 2019), des actions citoyennes développées par les Kapseurs hébergés dans les appartements de MHT, des projets menés par deux Volontaires en Résidence à l'école maternelle et primaire Colucci.

Au regard du bilan positif de ces différentes actions, un plan de développement dans les autres quartiers politique de la ville a été envisagé en lien avec tous les partenaires concernés. Parallèlement, le local anciennement Petit Amis s'est libéré laissant entrevoir la possibilité pour l'AFEV de s'installer au coeur du quartier et d'y développer un nouveau projet.

### **Développement de 130 AI supplémentaires**

L'Accompagnement Individuel (AI) à domicile permet à un étudiant d'accompagner un jeune en fragilité dans son parcours. Cet accompagnement est personnalisé. Centré sur ses besoins et ses centres d'intérêts, l'accompagnement englobe et dépasse le cadre scolaire pour travailler sur la motivation, la confiance en soi, l'ouverture culturelle, la mobilité, l'autonomie,... Il se déroule en priorité au domicile de l'enfant afin de favoriser le lien avec sa famille, tout au long de l'année scolaire à raison de deux heures par semaine. De nombreuses évaluations nationales démontrent l'utilité sociale de ce dispositif concernant notamment la maîtrise des apprentissages et le sens de l'école, le bien-être des enfants, la mobilité et l'ouverture culturelle. Forte de son expérience messine, l'AFEV propose ainsi de mettre en place 130 AI supplémentaires avec une montée en charge progressive permettant d'atteindre 230 AI en 2021, et ce afin de couvrir l'ensemble des quartiers QPV de la Métropole messine. L'extension de ce dispositif aux autres QPV au niveau intercommunal permettra d'en faire bénéficier un public élargi à Metz mais aussi à Woippy puisqu'il est envisagé d'intervenir sur les quartiers de Boileau-Prégénie / St Eloy. L'action de l'AFEV sera par ailleurs inscrite dans le cadre du Programme de Réussite Educative pour une plus grande cohérence d'action.

### **Création d'un Tiers-Lieu des Possibles**

En s'installant dans les anciens locaux du Petit Amis, l'AFEV projette de créer un nouveau lieu innovant : un Tiers-Lieu des possibles pour la sécurisation des parcours éducatifs et citoyens des jeunes. Le projet sera co-construit avec l'ensemble des partenaires concernés. Imaginé comme un lieu d'expression et d'échange, il sera un espace d'accueil pour les engagés de l'AFEV mais aussi pour les jeunes, les familles et les acteurs éducatifs. Il permettra de développer des services adaptés et innovants pour répondre aux problématiques des différents jeunes tout en créant des espaces partagés dans lesquels les jeunes se croiseront, s'enrichiront mutuellement, rencontreront des acteurs de la société civile, du milieu associatif, du secteur privé, des collectivités et des institutions publiques pour s'inspirer, s'orienter, se former, s'insérer et s'engager.

L'ouverture de ce Tiers-Lieu nécessite des travaux de mise aux normes et d'aménagement du local qui seront réalisés au cours de l'été et achevés les 7 et 8 septembre dans le cadre d'un chantier solidaire mené avec l'association étudiante Gasole des Arts & Métiers et les 150 étudiants primo-arrivants à l'école.

Pour la Ville, la création de ce Tiers-Lieu est une réelle opportunité de redonner vie à un équipement de quartier autour d'un projet nouveau et fédérateur. Seules quatre villes se sont pour l'instant

engagées au niveau national aux côtés de l'AFEV dans l'ouverture de tels espaces (Lyon 9ème La Duchere, Nice, Villeneuve d'Ascq, Nantes), mais Metz sera le premier site installé en QPV.

Le budget prévisionnel du projet de développement de l'AFEV s'élève à 48 200,00 €. Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement complémentaire de 10 000,00 € dans le cadre du conventionnement entre la Ville et l'Association. Une aide complémentaire sera prévue, au titre des crédits Politique de la Ville, dans le cadre du Programme de Réussite Educative. La Région Grand-Est, Metz Métropole, la Ville de Woippy sont également sollicitées.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Madame Nadia SEGHIR*

Plus aucun point n'étant abordé, la séance est levée à 18h10.